



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP  
- Section des Pyrénées-Orientales -

mail : [fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr)

web : <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

**CSAL du 04/07/2023**  
**DÉCLARATION LIMINAIRE**

Madame la Présidente,

En attendant la reprise du match sur les retraites, les salaires, et l'emploi à la rentrée, nous nous concentrons ce jour sur les grands dossiers DGFIP du moment.

Le **budget** inscrit à l'ordre du jour un 04 juillet (!) semble assez inédit dans notre Direction. Nous avons connu par le passé des CTL BUDGET plutôt au mois d'avril. Nous avons pris l'habitude aussi de consommer tout notre BUDGET. La restitution d'une somme assez conséquente à la DG lors d'un exercice précédent nous avait surpris, les explications de la DIRECTION nous laissant dubitatifs.

La **création du SDIF** à l'ordre du jour dans cette instance est certes liée à une nouvelle évolution dans la réalisation des missions foncières, mais cela ressemble à un véritable phénomène de balancier bien connu dans notre Administration. On fait des réformes et plusieurs années après, on revient presque au point de départ, avec certes une actualisation des process, mais en se déjugeant s'agissant des grands principes ayant motivé le changement initial. La Direction s'était empressée sur le rapprochement CDI/ CDIF de créer les futurs SIP foncières à Prades et à Céret. Et maintenant, retour à la case « départ » pour la mission, à Perpignan. Si l'on regarde l'évolution des emplois au sein de cette mission au fil des années, on voit bien la véritable motivation de ce tour de passe-passe...

Autre gros sujet abordé ce jour : l'**activité Contrôle Fiscal**. « Enfin ! », pouvons-nous dire pour FO DGFIP 66, demandeur depuis longtemps d'un point sur cette thématique. Dans la même logique, nous souhaiterions que désormais figure systématiquement à l'ordre du jour de nos prochains CSAL, une mission de la DGFIP. C'est malheureux que ce soit suite à un drame que la sécurité des agents confrontés au public, ainsi que la mission Contrôle Fiscal Externe, soient revenus à la surface s'agissant du dialogue social à la DGFIP aussi bien en local qu'en national. Si le contrôle fiscal était la matière noble de l'ancienne DGI, suite à la fusion avec la DGCP, il a été ressenti petit à petit par les acteurs de cette mission comme le parent pauvre de la DGFIP, pour ne pas dire comme le grand oublié ! À la DDFIP 66, les résultats qui nous sont présentés dans les documents de travail, s'agissant de l'année 2022, sont très bons et témoignent du grand investissement de tous les acteurs de cette mission, mais nous savons à FO qu'avec d'autres choix au plus haut niveau de l'Etat, nous pourrions encore être beaucoup plus efficaces pour le bien du pays. Ce qui fait défaut dans les documents de travail qui nous ont été remis, c'est une description objective des conditions de travail de deux services majeurs de cette mission.

Tout d'abord, la BCR. Ce service a besoin de discrétion, de sécurité et de confidentialité. Leurs locaux à ESCARGUEL cochent toutes les bonnes cases pour l'exercice d'un travail remarquable aussi bien en termes de quantité que de qualité, avec des conditions de travail certes contraintes, mais très correctes. Le déplacement des équipes qui vont sur le terrain est facilité, de part le lieu d'implantation de ce service. Du point de vue vie pratique et logistique, le site est très bien adapté. La plupart des partenaires ont leur siège dans le quartier. Il y a à proximité de nombreux lieux publics discrets pour exercer valablement la mission. Le service dispose d'une salle de réunion qui lui est propre et la BCR bénéficie du pilotage fonctionnel au niveau de la Région. Tout cela est à sauvegarder. Dans le contexte des événements actuels où les agents de l'Etat sont pris pour cibles, leurs locaux et leurs véhicules personnels étant particulièrement visés, plus que jamais la BCR doit être au centre de toute notre attention. Nous aurons l'occasion d'y revenir en séance.

S'agissant maintenant des BDV, nous y retrouvons beaucoup d'éléments semblables à ceux relevés pour laBCR, avec parfois quelques nuances. Ce qui caractérise le plus l'activité des BDV, c'est qu'elle exige de la part des agents une très grosse concentration, aussi bien au bureau, que sur le lieu d'intervention, bien souvent dans l'entreprise. Si la DGFIP ne maîtrise pas les conditions de travail des vérificateurs sur le terrain, elle a la main pour faciliter les choses et surtout pour offrir les meilleures conditions de travail qui soient dans nos locaux. Il faut tout faire pour favoriser la concentration intellectuelle des agents. Malgré le cadre contraint, les conditions de travail sont actuellement correctes à Escarguel. Le sujet de la sécurité se pose aussi avec quelques différences par rapport à la BCR et nous en parlerons en séance. Les événements actuels témoignent de l'acuité de la problématique sécurité de tous les agents de la DGFIP. N'attendons pas un nouveau drame, comme celui survenu dans le Nord de la France, pour agir rapidement. L'obsession de la Direction pour les réformes et la conduite des projets, commandés par le politique, ne doit pas lui faire fermer les yeux devant certaines réalités.